

NOTICES  
BIBLIOGRAPHIQUES

DIVERSES,

RELATIVES A DES MANUSCRITS CONSERVÉS DANS DES BIBLIOTHÈQUES  
PUBLIQUES OU PRIVÉES DE LUXEMBOURG,

PAR

LE D<sup>r</sup> A. NAMUR,

PROFESSEUR-BIBLIOTHÉCAIRE A L'ATHÉNÉE DE LUXEMBOURG.

II



BRUXELLES,

F. HEUSSNER, LIBRAIRIE ANCIENNE ET MODERNE,

PLACE SAINTE-GUDULÉ.

1860

---

Extrait du tome XVI du Bulletin du Bibliophile belge.

---

*Tiré à 50 exemplaires.*

---

---

EMM DEVROYE, IMP. DU ROI.

*Le psautier en lettres d'or donné par Louis le Débonnaire à  
l'abbaye de Saint-Hubert, en 825.*

---

M. Neumann, procureur d'État près le tribunal de l'arrondissement de Luxembourg, possède quelques manuscrits fort intéressants, qui proviennent de la bibliothèque de l'abbaye de Saint-Hubert.

Un de ces manuscrits est le célèbre psautier en lettres d'or, donné, suivant le *Cantatorium*, par Louis le Débonnaire, à ladite abbaye, en 825, lors de la translation des ossements de saint Hubert à son lieu de repos actuel.

M. Neumann a eu l'extrême obligeance de me confier ce trésor littéraire, pour en faire l'objet de mes études.

Je m'empresse d'en faire connaître ici le résultat, heureux de savoir que ce document, si précieux sous plus d'un rapport, est sauvé de la destruction et que le pays de Luxembourg a le bonheur de le posséder (1).

J'essaierai d'abord d'en donner une exacte description et de passer successivement en revue : 1° l'ouvrage lui-même, c'est-à-dire le psautier avec la préface de saint Jérôme ; 2° les trois pièces de poésie (accompagnées de trois peintures à la gouache) et deux prières qui le précèdent ; 3° la reliure avec les ornements, et 4° plusieurs pièces

d'une écriture plus récente, inscrites sur des feuilles laissées originai-  
rement en blanc, et une pièce de musique collée dans l'intérieur  
du couvercle.

#### A. — PARTIE DESCRIPTIVE.

C'est un volume in-4°, sur vélin, richement relié, de 164 feuillets  
non numérotés ; la hauteur du volume est de 0<sup>m</sup>,25 sur 0<sup>m</sup>,20 de  
large.

##### I. — TROIS PIÈCES DE POÉSIE QUI PRÉCÈDENT LE TEXTE.

Au verso du 3<sup>e</sup> feuillet, sur dix lignes, un poème en l'honneur  
de Lothaire, fils de Louis le Débonnaire. Bien que ces pièces  
soient copiées textuellement dans le Second voyage littéraire prémen-  
tionné, je crois devoir les produire de nouveau et les accompagner  
d'une traduction, puisqu'elles me serviront de principal argument  
dans mes conjectures sur la<sup>e</sup> provenance du psautier (2).

*« Inclita caesareum diffundit fama triumphum  
Hlotharii, celebrat quem maximus ambitus orbis.  
Hunc Oriens recolit mittens veneranter Achivos  
qui veniam curvi poscant et fœdera pacis.  
syderis occidui populi sua jura tremiscunt,  
et tanto gaudent prœni se subdere regi ;  
quem non verba valent titulis exponere certis  
ingenii locuples neque sufficit illius unquam  
virtutis animi propriis percurrere verbis  
nec si centeno loqueretur lingua meatu. »*

---

(1) Ce psautier, mentionné par plusieurs auteurs, a été particulièrement dé-  
crit, aux pp. 153-144 du Second voyage littéraire de deux religieux bénédictins  
de la congrégation de Saint-Maur. Paris, 1724.

Comme cet ouvrage, assez rare, n'est pas à la portée de tout le monde, je ne  
crains pas que mon travail paraisse superflu ou inutile, d'autant plus que j'entre  
dans des détails restés inconnus et que je ne partage pas l'opinion des savants  
bénédictins, quant à la provenance du manuscrit.

(2) Cette pièce de poésie et le portrait de Lothaire qui l'accompagne ont fait  
supposer que Lothaire a été le donateur du volume et non Louis le Débonnaire  
(Second voyage littéraire, p. 153). Dans un avertissement inséré à la fin de leur  
volume, les savants bénédictins renoncent à cette conjecture pour en mettre  
une autre, à laquelle je reviendrai plus tard.

TRADUCTION.

Une brillante renommée préconise par toute la terre le triomphe impérial de Lothaire.

L'Orient le célèbre en envoyant une députation de la Grèce pour solliciter une alliance réconciliatrice ; les peuples de l'Occident vénèrent son sceptre et sont fiers de se trouver sous son tutélaire ombrage. La parole est trop faible pour exprimer tous les titres qui le recommandent à notre hommage ; l'esprit le plus ingénieux ne saurait tracer le portrait de ses vertus, dût-il employer cent bouches pour les chanter.

Au recto du 4<sup>e</sup> feuillet un portrait à la gouache de l'empereur Lothaire. L'empereur à haute stature est assis sur un siège antique, dont un lion et une lionne forment les deux bras ; des bandelettes croisées composent la chaussure de l'empereur. Sa chlamyde est agrafée sur l'épaule gauche, il a la couronne sur la tête, son épée dans le fourreau ; il tient à la main un long bâton en forme de sceptre.

Lothaire conserve ici, dit Capéfigue (1), la dignité telle que le pape Léon l'a instituée pour Charlemagne.

Au verso du 4<sup>e</sup> feuillet, un poème de dix vers, comme le précédent, en l'honneur du roi David.

*« Rex fuit eximius de multis fratribus, unum  
quem Ds elegit regnandi ut sceptrā teneret  
cælitus hunc sacro spiramine namq. coegit  
psallere bis quinīs cælestia carmina chordis,  
quæ nasciturum regalis semine ventris  
signarent XPM mundi per enigmata regem.  
Quem canit et citharæ modulantis verberē plectri  
organa multiplici componit et inclita sensu  
cymbala psalterium prædocto pollice pulsat  
Mystica designent ut nobis carmina regem. »*

TRADUCTION.

Il y eut un roi illustre, que parmi ses nombreux frères Dieu a choisi pour gouverner son peuple.

Une inspiration céleste l'appela à chanter sur les dix cordes de son luth la prophétique annonce de la naissance de Jésus Christ. Son langage symbolique le désigne comme le rejeton de la souche royale et le futur dominateur du monde. Chantre mélodieux, il tire, par une touche adroite, des sous argentins

---

(1) Capéfigue, Histoire de Charlemagne, t. II, p. 274.

de la sonore guitare, et il les accompagne d'une psalmodie sublime, qui sous le voile de l'allégorie proclame le mystérieux triomphateur.

Au recto du 5<sup>e</sup> feuillet, une figure assise peinte à la gouache et eprésentant David. Une grande auréole entoure sa tête, il porte une tunique bleue, et une chlamyde de couleur pourpre est agrafée sur son épaule droite.

Au verso du même feuillet un poëme de dix vers en l'honneur de de saint Jérôme.

*« Hieronymus mundi celeberrimus extat in orbe  
quem meritis vite fulgens veneratur Eous,  
syderis occidui reminiscitur ultima Thyle.  
Testamenta Dī geminae qui consona legis  
tradidit ac vertit mutans sermone latino.  
Hec quoque psalmorum gratissima cantica nobis  
transtulit ac demum rectum correxit ad unguem.  
Continet ut præsens descriptus namq. libellus  
quem fieri regis veneratio magna coegit,  
cujus amor mundi quadrifida climata complet.*

TRADUCTION.

Jérôme est un nom célèbre dans tout l'univers. Ses mérites, sa sainte vie, le pays de l'aurore les vénère, et l'ilot le plus reculé de l'Océan en a gardé le pieux souvenir.

C'est lui qui a confronté avec l'original et qui a traduit en latin le texte de l'Ancien et du Nouveau Testament. C'est lui qui nous a fait la traduction correcte des charmants cantiques que renferme ce psautier, manuscrit dédié comme hommage au roi, qui commande la vénération dans les quatre parties du monde.

Au recto du 6<sup>e</sup> feuillet, une peinture à la gouache représentant aint Jérôme, portant l'inscription *Hieronymus* des deux côtés de la tête. Il porte le costume presbytéral de l'époque.

*Écriture des trois poëmes.*

Les trois poëmes sont écrits en encre noire, en capitales rustiques du ix<sup>e</sup> siècle.

Cette écriture s'est soutenue constamment, avec moins de variation que les autres, jusqu'au x<sup>e</sup> ou xi<sup>e</sup> siècle. Car quoique Charlemagne, par un zèle bien éclairé, eût occasionné un heureux changement dans l'écriture, celle-ci ne laisse pas que d'être en usage dans les manuscrits, et au ix<sup>e</sup> siècle on en écrivait encore des pages entières.

Les alinéas ne sont ni saillants, ni rentrants, mais tous bien alignés. La ponctuation est négligée; on ne voit que çà et là un point placé au milieu ou au bas de la ligne.

On ne rencontre que les abréviations suivantes :

D̄s pour Deus, namq. pour namque, XPM pour Christum, Dī pour Dei.

#### *Peintures à la gouache.*

L'étude des miniatures et des enluminures des anciens manuscrits est pleine de charme et d'utilité. Elle nous fait connaître l'état de la peinture à des époques dont il ne nous est point parvenu de tableaux proprement dits; elle achève pour des époques moins stériles de caractériser les écoles; elle comble des lacunes qu'offre la série des peintres et de leurs ouvrages. Et puis, que d'enseignements sur les mœurs, les usages, les arts, les costumes, la direction des idées à des époques dont l'histoire se trouve encore enveloppée de profondes ténèbres!

L'imperfection du dessin dans nos trois peintures prouve moins peut-être le manque de talent de leur auteur qu'elle nous reporte à un temps où cet art était encore dans l'enfance.

Ce genre d'ornementation des manuscrits ne prit naissance qu'au viii<sup>e</sup> siècle et l'exécution de la peinture gagna graduellement en perfection, depuis le viii<sup>e</sup> jusqu'au xvi<sup>e</sup> siècle (1). De cette manière cette imperfection même serait à considérer comme une preuve de l'antiquité du travail.

#### II. — DEUX PRIÈRES.

Au verso du 6<sup>e</sup> feuillet et au recto du 7<sup>e</sup>, se trouvent en vingt-cinq lignes chacune, deux prières écrites en encre noire, en minuscules carolines, commençant l'une par les mots : « *confiteor Dño et omnibus sanctis ejus et tibi pater, quia ego miser et peccator peccavi* » (voir Second voy. litt. de deux religieux bénédictins, p. 159); l'autre par les mots : « *omnipotens qui p. os David electi tui carmina nos dulciflua docuisti.* » (Voir ibidem.)

Dans ces prières les abréviations sont plus fréquentes que dans le

---

(1) Du dessin et de la miniature dans leur application aux manuscrits. *Bulletin du Bibliophile belge*, t. II, 1843, p. 426.

psautier lui-même. On voit qu'elles datent d'une époque moins reculée que le corps de l'ouvrage.

### III. — LE PSAUTIER PROPREMENT DIT.

La *præfatio Hieronymi* occupe le verso du 7<sup>e</sup> et le recto du 8<sup>e</sup> feuillet. Elle est écrite en lettres d'or. Les caractères sont, comme ceux du psautier, des minuscules carolines avec alinéas saillants et titre en onciales carolines.

Cette préface, le titre qui suit et les psaumes mêmes nous font voir que c'est la vulgate latine du psautier de David, prise sur les 70, qui sont la plus ancienne des traductions, et corrigée par saint Jérôme. Cette première édition, toute grossière qu'elle était, mais exacte autant que possible, fut d'abord seule chantée par les fidèles (1).

Le titre du psautier, écrit dans un encadrement d'or sur sept lignes, dont les cinq premières en majuscules romaines, les deux dernières en onciales carolines, occupe le verso du 8<sup>e</sup> feuillet. Il est conçu en ces termes : *Incipit liber Psalmorum emendatus a sancto Hieronimo presbitero.*

Les 150 psaumes, qui commencent au recto du 9<sup>e</sup> feuillet, vont jusqu'à fol. 164. Le premier commence par une grande majuscule ornementée représentant les lettres *Be* réunies. De semblables majuscules se trouvent après chaque dizaine de psaumes. Cet usage s'est encore continué dans le x<sup>e</sup> siècle. Un fragment d'un évangélaire latin, manuscrit n<sup>o</sup> 693 de la bibliothèque impériale de Paris, le prouve.

#### *Écriture des Psaumes.*

Tous les psaumes sont écrits en minuscules carolines, fort élégantes. Cette écriture, qui, sous Charlemagne, se sentit de la rudesse

---

(1) Il y a plusieurs éditions imprimées de cette première élucubration des Psaumes. Je me bornerai à n'en citer qu'une seule : *Biblia ad vetustissima exemplaria nunc recens castigata, Lovanii ex officina Bartholomæi Gravii typographi*; imprimée vers 1526, qui est la date du *Privilegium Cæsareum*. Plus tard, saint Jérôme fit lui-même une nouvelle version latine d'après le texte original, qui fut adoptée aux x<sup>e</sup> et xi<sup>e</sup> siècles, dans la plupart des églises d'Italie et des Gaules pour être de nouveau remplacée au xvi<sup>e</sup> par Pie V, qui fit partout rétablir l'usage du psautier romain.



de la mérovingienne, parvint sous les premiers successeurs de ce prince au plus haut degré d'élégance.

Des exemplaires qui, sous ce rapport, présentent beaucoup d'analogie avec notre psautier, sont la magnifique bible présentée à Charles le Chauve, par l'abbé et les moines de Saint-Martin de Tours, et écrite au VIII<sup>e</sup> ou au IX<sup>e</sup> siècle (1), et le manuscrit de TERENCE du IX<sup>e</sup> siècle, n<sup>o</sup> 7899 du fonds latin ancien de la bibliothèque impériale de Paris (2).

Les entêtes des psaumes sont écrits en onciales carolines du temps de Charlemagne et de ses successeurs, faciles à reconnaître à la beauté et à l'élégance des contours.

Chaque psaume commence par une majuscule ornementée et colorée.

Les ornements de l'intérieur de ces majuscules se composent de ces dessins rubannés, caractéristiques de l'époque carlovingienne. Elles sont nombreuses à cette époque et surtout fort riches en variations de composition. Nous en voyons d'analogues sur différents meubles d'église, entre autres sur des reliquaires du IX<sup>e</sup> siècle de l'église de Coire, en Suisse (3).

Les alinéas sont saillants.

La ponctuation est assez régulièrement observée par le point placé au haut, au bas ou au milieu de la ligne.

En général on peut remarquer que dans tout le psautier on reconnaît la perfection que l'écriture avait acquise sous les premiers successeurs de Charlemagne. Les belles capitales romaines ont été remises en honneur et employées avec soin ; on avait fixé la minus-

---

(1) Dom de Vaines, Dictionnaire raisonné de diplomatique, t. I, p. 446.

(2) Champollion, Paléographie des classiques latins, d'après les plus beaux modèles de la bibliothèque royale de Paris. Paris, 1839.

(3) Mittheilungen der antiquarischen Gesellschaft in Zürich. Band XI, 7. Beschreibung der Domkirche zu Chur, p. 162 : « Sogenannte Versebüchse für den Transport des Viaticums, auch wohl der Reliquien, von Holz mit einem Ueberzug aus vergoldetem Kupferblech..... jedenfalls aus dem Mittelalter und kaum neuer als das IX. Jahrhundert. Die getriebenen Ornamente stellen dar das der carolingischen Kunst eigene, viel verschlungene Riemenwerk dar; auf der Schmalseite auch Vögel und fischartige monstra von vorherrschend kalligraphischen Behandlung. Pl. VIII.

culc en la perfectionnant et en l'accréditant au point de la rendre presque générale. Elle se maintint jusqu'au moment où elle fut remplacée par la gothique.

*Parchemin et reliure.*

La matière sur laquelle le psautier est écrit, est un parchemin qui paraît avoir été d'une blancheur remarquable et avoir les caractères de ce parchemin qui, pendant les vi<sup>e</sup> et viii<sup>e</sup> siècles, vint remplacer le papyrus, ensuite des changements survenus en Orient par les ravages des Arabes, qui obligèrent les peuples du Nord à aviser au moyen de remplacer une matière qu'ils ne pouvaient plus facilement se procurer.

Quant à la reliure du volume, je ne pense pas que ce soit la reliure primitive. Deux tablettes épaisses de bois, revêtues de cuir, le tout recouvert d'un velours d'un beau rouge en forment les couvercles. Des lames d'argent en garnissent les coins, et les fermoirs, au nombre de deux, sont en cuir recouvert de velours de même couleur que celui des couvercles, et terminés par des oreillettes à charnières d'argent. Le couvercle supérieur est garni de lames en argent doré formant un encadrement carré, ornées d'incisions régulières, qui se répètent sur toute la longueur des lames. Au milieu une croix formée par des lames de mêmes dimensions et ornée de même. Au centre dans une plaque ronde d'argent doré, d'un diamètre de 0<sup>m</sup>,08, une tête barbue, chevelue et couverte d'une couronne affectant la forme d'un casque, peut-être Louis le Débonnaire, le donateur du livre ou son fils. Une couronne semblable se trouve sur le sceau d'une charte de Lothaire, reproduite dans Mabillon, *De re diplomatica*, p. 419, tab. 37.

Au milieu du couvercle inférieur, dans un encadrement carré formé par des lames unies, en argent doré, se trouve un David sculpté en ivoire de style byzantin, d'une exécution admirable.

Ce David a 0<sup>m</sup>,12 de haut sur 0<sup>m</sup>,05 de large. Le roi est représenté assis sur un trône et muni de son instrument.

On connaît des reliures semblables de manuscrits du vi<sup>e</sup> ou du vii<sup>e</sup> siècle, entre autres l'exemplaire des *Pandectes de Justinien*, conservé à la bibliothèque laurentinienne de Florence (1). Ces deux

---

(1) *Le moyen âge et la renaissance*, par Lacroix et Seré, t. V.

volumes in-fol. sont reliés avec des tablettes de bois, couvertes de velours rouge et garnies d'ornements d'argent sur le plat et aux angles. Mais cette reliure peut avoir été restaurée et modifiée depuis.

Pétrarque déjà avait fait relier avec ce luxe les épîtres de Cicéron, transcrites de sa main. Ce volume se trouve encore dans la même bibliothèque de Florence. Il est relié en bois avec des coins et des fermoirs de cuivre.

On sait que la plupart des manuscrits remarquables par la magnificence des reliures appartiennent à l'époque de Charlemagne et de ses successeurs. L'évangélaire de saint Riquier, donné à l'abbaye de ce nom par Charlemagne, en 795, était couvert de plaques d'argent et orné d'or et de gemmes.

Il y avait sans doute pour la reliure, comme dans tout le domaine des arts et des sciences, une époque de décadence ; mais au xv<sup>e</sup> siècle les reliures commencèrent de nouveau à être enrichies de plaques d'or, d'argent ou d'incrustations en ivoire. Dans le xvi<sup>e</sup> siècle, pour rendre les reliures plus solides, on les couvrit de planches de bois, souvent on revêtit ces planches de cuir ou de velours, ordinairement bleu ou vermeil.

En prenant en considération la différence des époques auxquelles peuvent être attribuées des reliures plus ou moins semblables, nous pouvons avec quelque droit nous demander si la reliure actuelle du psautier est contemporaine du texte lui-même. Je ne le pense pas. Il est possible, même probable, que les lames métalliques et la statue d'ivoire appartiennent à la reliure primitive ; mais un fragment de musique du xi<sup>e</sup> ou xii<sup>e</sup> siècle collé dans l'intérieur du couvercle inférieur prouve que la reliure a été restaurée et plus ou moins modifiée plus tard.

**IV. — PLUSIEURS PRIÈRES ET AUTRES PIÈCES D'UNE ÉCRITURE PLUS RÉCENTE INSCRITES SUR LES FEUILLETS LAISSÉS EN BLANC AU COMMENCEMENT ET A LA FIN DU VOLUME ET PIÈCE DE MUSIQUE COLLÉE DANS L'INTÉRIEUR DU COUVERCLE INFÉRIEUR.**

Les RR. PP. Martene et Durand, dans leur *Second voyage littéraire*, ont copié les prières et autres pièces inscrites sur les feuillets laissés en blanc au commencement et à la fin du volume. Toutes ces pièces, d'une écriture moins ancienne, mais de dates différentes, sont en

encre noire, et n'ont pas de rapport direct avec le psautier lui-même. Nous y lisons :

a. *Orationes pro statu sanctæ Dei ecclesiæ.*

b. *Quatuor orationes.*

c. *Incipit oratio pro vivorum qui psalterium in ordine vicis suæ cantare debent italicom. Primum genibus flexis in terra orationem dominicalem et simbolum, tum denuo repetat eamdem orationem dominicalem suppliciter obsecrans.*

Dans cette prière une abbesse d'un couvent de filles prie pour les frères Lothaire, Charles et Louis, tous trois fils de l'empereur Lothaire. Elle y prie aussi pour Charles qu'elle appelle son seigneur, parce qu'apparemment son monastère était sous la domination de ce prince. — Cette pièce d'une écriture ancienne tient à la couverture du manuscrit.

Enfin à la suite de ces différentes prières se trouve une pièce plus récente encore conçue en ces termes : « *Apud Darisel, in comitatu de Salmis, pro remedio animæ suæ et mariti sui Anselmi domina Jela femina nobilis tradidit ad altare S. Petri sanctique Huberti ad luminaria ecclesiæ XXX denarandas ceræ quæ solvuntur in festo Sti Huberti.* »

La pièce de musique insérée dans l'intérieur d'un des couvercles représente une série de neumes usités au XI<sup>e</sup> et au XII<sup>e</sup> siècle et serait digne d'un examen sérieux qui peut-être ne serait pas sans importance pour l'histoire de l'harmonie au moyen âge.

Toutes ces pièces sont écrites postérieurement à la donation faite au monastère de Saint-Hubert et ne semblent fournir aucune preuve ni pour ni contre la donation telle qu'elle est rapportée par le Cantatorium.

## B. — PARTIE HISTORIQUE.

Après avoir décrit ce précieux monument littéraire dans toutes ses parties, il m'importe d'étudier l'histoire de sa provenance, sur laquelle les historiens ne sont pas d'accord, ainsi que les vicissitudes de son sort jusqu'à ce jour.

La plus ancienne source est la chronique de l'abbaye de Saint-Hubert, dite *Cantatorium*, publiée et traduite en 1847 par M. de Robaulx

de Soumoy, publiée également par M. le baron de Reiffenberg, dans les Chroniques belges inédites.

Le Cantatorium est une source digne de la plus grande confiance. Le volume est un petit in-8° de 176 pages ; le caractère, une minuscule romaine du XII<sup>e</sup> siècle (1).

Plusieurs historiens tant anciens que modernes l'ont connu et consulté dans leurs travaux.

Il est cité par Gilles d'Orval, la Gallia Christiana (2), par Roberti (3), par dom Calmet (4), le père Bouille (5), les Bollandistes (6), dom Remi Cellier (7), Bertholet (8), Louvrex (9), le père de Marne (10), Nicolas Lelong (11), et plus récemment par MM. Ozeray, de Gerlache et le baron de Reiffenberg.

Tous ces auteurs ont puisé avec confiance à cette source intéressante. Fisen (Hist. Ecclesiæ leod.) s'exprime en ces termes : *Eique illum fidem habemus quam tribui par est illi qui res usurpatas oculis scripsit.*

« *Suos etiam scriptores monasterium andaginense habuit, disent Durand et Martene (12), in quibus non ultimo ponendus est loco Cantatorii seu historiæ ejusdem loci auctor hic editus, vir sane ingenii exquisiti, nec pro sua ætate mediocriter doctus, sed et valde pius,*

---

(1) A l'époque de la révolution française, les archives et la bibliothèque de Saint-Hubert furent livrées au pillage ; le manuscrit disparut ; il y avait lieu de craindre qu'il ne fût perdu à jamais, lorsqu'un heureux hasard le fit retrouver en 1824, au moment où il allait être voué à la destruction. (Histoire de Bouillon, par Ozeray.) Il est actuellement la propriété de M. Théodore Geoffroy, officier supérieur de l'armée belge et archéologue distingué.

(2) T. III, Glossarium ad finem.

(3) Historia Sancti Huberti.

(4) Histoire de la Lorraine, t. II.

(5) Histoire de Liège, t. I.

(6) Acta Sanctorum, t. IV, p. 845.

(7) Histoire générale des auteurs sacrés, t. XXI.

(8) Histoire du duché de Luxembourg.

(9) Recueil des édits, t. IV.

(10) Histoire du comté de Namur.

(11) Histoire du diocèse de Laon, p. 194.

(12) Amplissima collectio, préface, t. IV.

*cujus opus eximium miramur hactenus (1729) delituisse in per-  
celebri monasterio. »*

Voici comment s'expriment à ce sujet les bénédictins, dit M. le baron de Reiffenberg, dans son introduction au Cantatorium :

*« Quocumque anno scripserit, is certe auctor est diligens et accuratus, publicaue luce dignissimus, utpote qui nihil prorsus asserat quod monasterii sui monumentis antiquis aut certe testibus oculatis non sit subnixum. »*

Cette confiance dans le Cantatorium, je la partage entièrement quant à ce qu'il rapporte sur la provenance du psautier qui fait l'objet de cette notice; d'autant plus que les époques auxquelles le manuscrit se rapporte par les caractères paléographiques, ne nous permet pas d'en douter.

A l'occasion de la translation du corps de saint Hubert, dit le Cantatorium, qui eut lieu en 825, et à laquelle il assista avec plusieurs hauts personnages, Louis le Débonnaire fit des dons d'une magnificence royale à l'abbaye de Saint-Hubert. Les uns, dit-il, ont été détruits par le temps, les autres nous restent encore. Nous possédons un très-beau texte des Évangiles ornés d'or et de perles; un psautier écrit en lettres d'or, avec une lettre capitale en tête de chaque dixaine de psaumes, etc.

Les indications correspondent parfaitement avec ce que j'ai dit dans la description du manuscrit que j'ai eu occasion d'admirer et d'étudier.

Martène et Durand (1) prétendent, d'une part, que le psautier n'a pas été donné par Louis le Débonnaire, mais par son fils Lothaire. Ils fondent cette opinion sur les vers et les peintures insérés au commencement du manuscrit.

D'une autre part, dans un avertissement inséré à la fin de leur Second voyage littéraire, ils émettent une tout autre conjecture : « Ayant depuis fait attention, disent-ils, à l'oraison écrite sur la couverture du manuscrit, d'une main aussi ancienne, il nous paraît plus vraisemblable que ce psautier a d'abord appartenu à une fille

---

(1) Second voyage littéraire de deux religieux bénédictins. Paris, 1724.

de Lothaire, abbesse ou religieuse d'un monastère de filles. Car elle y prie pour ses frères Lothaire, Charles et Louis, tous trois fils de l'empereur Lothaire. Elle y prie aussi pour Charles son seigneur, c'est-à-dire Charles le Chauve, parce qu'apparemment son monastère était sous la domination de ce prince. Les trois oraisons qui se trouvent aussi à la fin du volume pour l'évêque Étienne, qui, vingt-six ans après la mort de Charles le Chauve, gouvernait l'église de Liège, font croire que ce psautier passa ensuite des mains de cette princesse dans celles de ce prélat et que lui ou quelqu'un de ses successeurs le donna à saint Hubert. »

Ces preuves ne me semblent pas concluantes pour nier le fait de la donation, tel que le Cantatorium le rapporte. En effet, il est très-probable que les trois poèmes, qui précèdent le psautier, ont été écrits dans l'abbaye de Saint-Hubert, un certain temps après que la donation fut faite et, dans aucun cas, avant l'an 840.

Voici les motifs qui militent en faveur de cette opinion :

a. Les pièces de poésie sont écrites d'une autre main, en lettres noires, en capitales rustiques, tandis que le psautier lui-même est, du commencement à la fin, écrit en lettres d'or, onciales et minuscules de l'époque carlovingienne. On aurait, me semble-t-il, évidemment mis autant de luxe dans l'exécution de la dédicace, si celle-ci avait été contemporaine du psautier.

b. Les peintures qui accompagnent ces poèmes sont trop grossièrement faites, pour avoir été insérées par le calligraphe du psautier dans un chef-d'œuvre de cette espèce.

c. Les poèmes eux-mêmes ne font aucune allusion ni au donateur, ni à la donation.

d. Il est difficile de comprendre comment l'auguste donateur a pu lui-même faire faire son panégyrique.

e. Le seul passage qui fasse allusion à la dédicace de l'ouvrage sont les derniers vers du 5<sup>e</sup> poème : « *Quem (libellum) fieri regis veneratio magna coegit, cujus amor mundi quadrifida climata complet.* »

Ne serait-il pas permis de considérer ce passage comme purement historique ; l'expression *regis* s'appliquant à Louis le Débonnaire, qui aura fait faire le manuscrit ou auquel il aura été dédié.

Quant à la seconde hypothèse des R. P. bénédictins, émise dans le

Second voyage littéraire prérappelé, je pense qu'elle tombe d'elle-même, si l'on considère avec moi la prière, sur laquelle se fonde l'hypothèse, comme étant insérée longtemps après la donation même, sur une feuille laissée disponible et collée dans l'intérieur du couvercle.

Il me paraît probable que les trois poèmes et les peintures qui les accompagnent ont été faits par des artistes de l'abbaye de Saint-Hubert, à une époque postérieure, peut-être à l'occasion de l'avènement de Lothaire au trône, pour honorer dans le fils la mémoire du père, le généreux donateur.

Saint-Hubert avait des artistes capables d'un travail semblable. « Quant aux arts libéraux, dit M. de Reiffenberg, dans son introduction au Cantatorium, ils étaient cultivés avec succès par les moines de Saint-Hubert. La transcription des livres était une obligation des disciples de saint Benoît, et nous avons donné ailleurs la description d'un *scriptorium*.

« Mais à côté d'habiles calligraphes, d'enlumineurs exercés, on comptait *des peintres, des sculpteurs, des calculateurs, des musiciens, des érudits.* »

D'un autre côté, les poèmes et les peintures de pareils livres ne font pas toujours allusion aux donateurs de ces livres : un psautier in-4°, exécuté en lettres d'or, appartenant jadis à la cathédrale de Metz, porte le nom de l'impératrice Hermintrude, inséré dans une formule de prières. Les trois premières pages offrent trois belles miniatures, d'un mérite réel pour l'époque.

Elles représentent : 1° David ; 2° Charles le Chauve ; 3° saint Jérôme écrivant la traduction de la Bible (1).

Le manuscrit déjà rappelé de Trèves, donné à l'abbaye de Saint-Maximin par Ada, porte les bustes de Charlemagne et de ses fils.

D'ailleurs, d'autres dons analogues faits par Louis le Débonnaire sont constatés par des témoignages irrécusables. L'influence de la haute protection accordée par Charlemagne à l'art de la calligraphie et de l'enluminure des manuscrits fit sentir ses effets sous Louis le Débonnaire, son fils et son successeur. Plusieurs exemples viennent

---

(1) Sur quelques manuscrits de la bibliothèque de Paris, *Bulletin du Bibliophile belge*, t. XII, p. 212.



à l'appui de cette assertion. Ce prince donna à l'abbaye de Saint-Médard de Soissons un évangélaire richement décoré, que Martene et Durand trouvèrent encore dans le trésor de cette abbaye (1).

A l'exemple de son père, il offrait volontiers en don aux maisons religieuses et aux grands dignitaires de l'Église des évangélaire richement reliés. Celui qu'il envoya au pape Étienne, qui l'avait sacré, était couvert de lames d'or, suivant Thégan. « Textum sacrorum evangeliorum aureis characteribus exaratum, laminisque metalli ejusdem absque admixtione ejus materiei inclusum (2). »

Les opinions divergentes sur la provenance du psautier de Saint-Hubert ont été alternativement admises par les historiens modernes(3), sans qu'aucun d'eux semble y avoir attaché une grande importance, ni examiné le manuscrit lui-même, dont, par conséquent, ils n'ont pu juger en connaissance de cause.

M. Robaulx de Soumoy, en citant les deux opinions sans les discuter, dit qu'on croit que le psautier existe encore aujourd'hui au village de Boevange, canton de Mersch, grand-duché de Luxembourg, entre les mains de M. Neumann, héritier du prieur de Saint-Hubert.

Je suis charmé d'avoir pu prouver, la pièce en main, que cette supposition repose sur un fait positif, et que le pays de Luxembourg a le bonheur de posséder un document aussi important par lui-même et par les souvenirs historiques qui s'y rattachent.

A Saint-Hubert, le psautier, comme bien d'autres bijoux de la même rareté, est devenu l'objet de la convoitise. Un jour, il avait disparu, c'était en 1010 (4); une main sacrilège s'en était emparée. Afin de le soustraire aux recherches dans un pays étranger, le ravisseur l'exposa en vente à Toul; mais Dieu permit, dit l'auteur du Cantatorium, qu'il fût restitué à notre église de la manière suivante (5) : La mère du pape Léon IX, Helwide, femme du comte de Geisheim et Dasbourg (d'après Mouzon, p. 21, comté d'Egesheim, en

---

(1) Moyen âge et renaissance, par Lacroix et Seré, t. V.

(2) *Ibid.*

(3) Éd. Féris. Légende de saint Hubert, p. 52. Robaulx de Soumoy, Chronique dite Cantatorium, p. 30. Mouzon, Précis de l'histoire chronologique de saint Hubert, Liège, 1847.

(4) Mouzon, Précis, etc., p. 21.

(5) Robaulx de Soumoy, Chronique, etc., p. 54.

Alsace), l'ayant trouvé exposé en vente, l'acheta et le donna à son fils, nommé alors Bruno, afin qu'il y apprît les Psaumes. Or, cet enfant lisait dans tout autre psautier et retenait facilement ce qu'il avait appris ; mais il commettait tant de fautes en lisant dans celui-ci, que bientôt il l'abandonna par ennui. La mère s'étonnait de la répugnance qu'il éprouvait pour ce livre, quand elle apprit par la rumeur publique, qu'il avait appartenu à l'abbaye de Saint-Hubert et que des anathèmes avaient été prononcés, dans plusieurs contrées, à charge de ses détenteurs.

Elle vint sans tarder au monastère, accompagnée de son fils, et restitua le psautier, en implorant le pardon de sa faute involontaire. Par forme de réparation, elle offrit, en outre, un sacramentaire, qui, par la suite, fut donné à l'église de Notre-Dame à Givet, dépendante de l'abbaye de Saint-Hubert.

Le manuscrit ainsi restitué resta déposé à la bibliothèque de cette abbaye, jusqu'au moment où, vers la fin du xviii<sup>e</sup> siècle, la révolution française fit subir à cette contrée la funeste influence de son débordement.

A l'approche du danger, le dernier abbé, dom Nicolas Spirlet, accompagné de dom Étienne (M. Jacques Bernard Neumann) (1), s'empara de plusieurs objets sacrés et des plus précieux livres, pour les soustraire en pays étranger aux ravages du pillage. Le psautier se trouva du nombre. Dom Spirlet mourut en route, dans le couvent des franciscains à Eupen ; c'était en 1794. Son compagnon d'exil rapporta seul dans sa patrie les objets sauvés, en attendant le moment propice de les restituer et de les rendre à leur destination primitive.

Ce moment ne tarda pas d'arriver. Après la crise du vandalisme républicain, l'église de Saint-Hubert fut restituée au culte, grâce au généreux patriotisme de dix notables de ces lieux (2), qui l'achetèrent.

---

(1) Dom Étienne, M. Jacques Bernard Neumann, était l'oncle de M. Neumann, procureur du Roi à Luxembourg, propriétaire actuel du psautier.

(2) L'acte passé le 7 juin 1808, par devant le notaire Debèz, est signé par les dix notables dont les noms vivent dans l'histoire comme ils vivent dans le cœur de tout ami des beaux-arts et de la religion. Ce sont : MM. Léopold Zoude, depuis membre de la Chambre des Représentants en Belgique ; Louis André Doutreloux, receveur des domaines ; dom Isidore Bauwens, ancien religieux de l'abbaye ; Joseph Lambin, juge de paix ; Jacques Pirotte, négociant ; Jean-

rent en 1808, pour la somme de 55,000 francs, somme qui, par acte reçu le 1<sup>er</sup> août 1809, fut restituée aux acquéreurs du produit des collectes instituées dans le diocèse, par Mgr Pisani de la Gaude, évêque de Namur.

Dom Étienne s'empressa de rendre les objets sacrés qu'il avait eu le bonheur de sauver. Quant au psautier et à quelques autres manuscrits, il les garda comme souvenir de l'établissement, dans lequel il avait passé une grande partie de sa vie. A sa mort, il les légua à son neveu, M. Neumann, de Boevange, procureur d'État au tribunal de première instance, à Luxembourg, le propriétaire actuel, qui sait en apprécier toute l'importance et qui, j'ose l'espérer, ne le laissera pas facilement quitter le sol luxembourgeois.

---

Baptiste Bouillon, officier de santé ; Auguste Lambin, père, aubergiste ; Charlier, père, négociant et Henri Charlier, fils. (Mouzon, Chronique de Saint-Hubert.)